

RAPPORT ANNUEL DE GESTION CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

École Saint-Jean-de-la-Lande



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Montréal, le 28 juin 2022

Madame, Monsieur,

À titre de président du Conseil d'établissement (CÉ) de l'École Saint-Jean-de-la-Lande (ÉSJDLL), il me fait plaisir de vous présenter ce rapport annuel de gestion pour l'année scolaire 2021-2022.

Le CÉ s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année scolaire. La majorité des séances (6) se sont tenues en mode virtuel, alors que la toute dernière a eu lieu à l'ÉSJDLL.

Je tiens à remercier les membres du CÉ pour leur engagement tout au long de l'année.

La collaboration entre la présidence du CÉ et la direction de l'école a été agréable, positive et constructive. Sachant que la qualité de cette dynamique diffère grandement d'une école à l'autre, je tiens à remercier personnellement Mme Nathalie Jarrin pour son engagement et son dévouement.

Sachez que toutes les discussions ont été menées et que toutes les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves de l'ÉSJDLL.

Meilleures salutations,



Antonin Caron
Président, CÉ-ÉSJDLL

Table des matières

1.	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	4
2.	Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises	5
	Annexes	17

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire, fonction au conseil)
Nathalie Jarrin	Direction de l'école
Arnaud Gervais	Enseignant
Annie Ramacière	Enseignante
Marie-Josée Pellan	Enseignante
Geneviève Beaudet-Chaumont	Enseignante
Mélanie Chagnon	Enseignante
Julie Tourangeau	Technicienne du Service de garde
Frédéric Ronze	Parent
Lydia Poirier	Parent et Vice-présidente
Antonin Caron	Parent et Président
Veronica Coeto Avendano	Parent
Laura Turlea	Parent
Joanie-Kim Dolbec-Bradette	Parent
Maud Demarty	Parent, membre suppléant
Frédéric Tremblay	Parent, membre suppléant
Mohamed Jelassi	Membre de la communauté

* Cette année, le poste de secrétaire de séance a été occupé en alternance entre l'équipe-école et les parents.

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comités, etc.
Mercredi 6 octobre à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 24 novembre à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 26 janvier à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 9 mars à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 6 avril à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 4 mai à 19h00	Ordinaire via MS Teams
Mercredi 1er juin à 19h00	Ordinaire à l'ÉSJDLL

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Date (mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption de l'évaluation du projet éducatif ¹	1-06-2022	Étant déjà en cours, seulement l'évaluation du projet éducatif a été adoptée.	<p>24 novembre 2021 : Nous sommes dans la finalité du projet éducatif « Le Voyage de L'Écrivain ». <i>Le but est de stimuler le plaisir d'écrire.</i> La direction et l'équipe école sont très satisfaites de la tournure que prend le projet éducatif axé sur l'écriture.</p> <p>25 avril 2022 : Exposition de textes liée au projet éducatif: Projet chapeauté par Mme Fillion avec le comité pédagogique. Il s'agit d'une exposition sur des écrits des enfants de toutes les classes, au gymnase de l'école.</p> <p>1^{er} juin : Adoption de l'évaluation du projet éducatif. <i>Le projet éducatif se termine en 2023 (il reste un an). L'objectif est en voie d'être atteint.</i></p>
Adoption de l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	1-06-2022	Étant déjà en cours, seulement l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence a été adoptée	<p>Adoption de l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2021-2022. Il y a eu un comité de plan de lutte (trois enseignants plus l'équipe de direction) en co-développement cette année avec une équipe du CSSDM. Ils ont fait l'évaluation du plan de lutte. Cette année, un questionnaire a été complété par les élèves de 4^e-5^e-6^e année afin d'obtenir un portrait plus précis de la situation actuelle. On attend l'analyse officielle, mais les résultats préliminaires montrent que l'école est considérée comme un milieu de vie sécuritaire et que les enfants s'y sentent généralement en sécurité. Certains élèves étaient inquiets lors du retour à la maison en fin de journée.</p> <p>Le CÉ demande le 1^{er} juin 2022 que des indicateurs de performance soient identifiés et utilisés par la direction pour évaluer la performance du plan d'une année par rapport à l'autre. Le CÉ demande que les parents signent une attestation de lecture, de</p>

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.O

			compréhension et de respect du plan contre l'intimidation et la violence au début de l'année scolaire 2022-23.
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	S/O	S/O	Le Code de vie de l'ÉSJDLL est en vigueur et n'a pas été révisé par le CÉ.
Approbation des contributions financières exigées	1-06-2022	Approuvées	Il y a 11 listes regroupant les manuels et les cahiers pour chacun des niveaux. Dans la préparation, l'équipe-école a tenté de réduire les coûts au maximum pour les parents. Il y a une diminution des coûts pour plusieurs niveaux et de faibles augmentations pour les autres (dues à l'inflation et non aux changements de cahiers).
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	6-04-2022	Principes établis	Le principe d'encadrement du coût des documents pour l'année 2022-2023 est de taille : il faut viser à faire des économies dans le contexte inflationniste.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	1-06-2022	Approuvé	Il est proposé d'adopter toutes les listes proposées, en ajoutant des précisions pour le nombre de crayons et la définition de la règle afin de permettre la réutilisation de la même règle pour l'ensemble des niveaux.
Approbation des règles de fonctionnement des services de garde	30-06-2022	Approuvées	Le document a été revu lors de la séance du 1 ^{er} juin. La version finale a été approuvée par courriel le 27 juin 2022.
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)	Dates multiples	Plusieurs sous-comités ont été formés cette année	<p><u>Usagers du SDG (6-10-2021)</u> : Julie Tourangeau et parents bénévoles.</p> <p><u>Photo scolaire (26-01-2022)</u> : Veronica Coeto Avendano et Ramacière Annie. L'entreprise Photo repensée sera responsable de la prise des photos scolaires pour l'année 2023-2024.</p> <p><u>Consultation des élèves (26-01-2022)</u> : Ramacière Annie, Chaumont Geneviève et Laura Turla</p> <p><u>Lignes directrices de financement</u> : Maud Dermarty et Laura Turlea. Dorénavant nous devons utiliser le formulaire <i>Demande de financement d'un projet pédagogique par les fonds récoltés par l'OPP</i>. Les demandes de financement peuvent être envoyées à n'importe quel moment de l'année.</p> <p><u>Lettre au MEQ (6-04-2022)</u> : Maud Demarty et Lydia Poirier. Une lettre sera envoyée au</p>

			Ministre en septembre pour parler de l'impact du sous-financement et de la baisse pour les psychoéducateurs et les services en orthophonie, de 3 jours à 2 et demi et de 2 jours à 1 et demi respectivement.
Consultation sur les critères de sélection de la direction	4-05-2022	Consultations effectuée	La consultation a été complétée le 4-05-2022 et le document final a été transmis à Mme Jarrin le 15-05-2022
Transmission de documents à l'intention des parents			Sur une base régulière par l'équipe école : Info-Parents et courriels ad-hoc.
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	6-04-2022	Approuvé	1230 minutes enseignées par les titulaires de classe, et 270 minutes par les spécialistes, pour un total de 1500 minutes. À l'Accueil et au 1er cycle, les spécialistes enseignent les arts plastiques, l'art dramatique, l'anglais et l'éducation physique. Aux 2 ^e et 3 ^e cycle, les arts plastiques sont enseignés par les titulaires de classes.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	6-04-2022	Approuvé par la majorité	Il y a une baisse pour les psychoéducateurs et les services en orthophonie, de 3 jours à 2 et demi et de 2 jours à 1 et demi respectivement.
Consultation des parents	4-05-2022	S/O	Il a été décidé par le CÉ que les parents ne seraient pas consultés cette année.
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	4-05-2022		Compte-rendu de la consultation : - Propositions pour la bibliothèque : Plusieurs suggestions de livres et de collections + Coin « Élise Gravel » - Propositions pour les récréations : sports, ballons rugby, des buts, des raquettes, trottinettes, buttes de neige, endroits gazonnés, de détente balançoire, diablo, pelles, traîneaux, plus grande cour et fontaine d'eau - Propositions pour activités parascolaires: sports, arts, cuisine, arts martiaux, robotique sciences activités de plein air, - Propositions pour le SDG : avoir accès à la grande salle, changer de local au SDG.
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	24-11-2021	Approuvée	Madame Jarrin présente le PTDR. Ce document permet d'approuver que l'établissement ne serve pas à autre chose que l'enseignement. L'annexe de l'école Saint-Albert-Le-Grand devrait revenir à Saint-Jean-De-La-Lande, une fois que les travaux d'agrandissement de Saint-Albert-L-Grand seront complétés. Dans ce cas, les

			modulaires situés dans la cour de SJDLL devraient disparaître. Le CÉ confirme que les renseignements fournis dans le document sont compris et n'impliquent aucune modification à l'acte d'établissement pour les prochaines années scolaires.
Approbation du budget annuel de l'établissement 2022-23	1-06-2022	Approuvé	La préparation budgétaire pour 2022-23 est présenté aux membres du conseil par Mme Jarrin. On précise que les services professionnels sont payés par les budgets à la fois du CSSDM et celui du ministère afin de maximiser les services offerts aux élèves.
Autres activités réalisées (ex. consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Budget de fonctionnement du CÉ de 400\$ (voir facture en Annexe 1)	6-10-2022		Le CÉ passe au vote afin d'allouer la totalité du budget de fonctionnement du CÉ à l'achat jeux extérieurs pour les élèves. Douze jeux de baguettes et Diabolo ont été achetés pour un total de 363,31\$.
Budget de formation du CÉ de 400\$ (voir facture en Annexe 2)	7-06-2022		Formation <i>La communication Pacifique pour s'affirmer</i> , par l'Institut Pacifique
Régie interne	24-11-2022	Adoptée	Une nouvelle régie interne a été adoptée.
Parc informatique des élèves bénéficiant d'un soutien technologique:	6-04-2022		Le CÉ suggère que les élèves ayant des besoins particuliers et droit à un support technologique (les 16 élèves au 3e cycle et les 14 élèves au 2e cycle) utilisent les portables le plus performants de l'école. 2e cycle: sur 23 portables, 17 d'entre eux sont désuets et seulement 6 sont fonctionnels. Au 3e cycle: il y a 21 portables, dont 8 sont fonctionnels, et 13 qui sont lents. Il y a eu 17 ordinateurs qui ont été achetés cette année pour le 3e cycle.
Code de vie			Lors de la séance du 1er juin, le CÉ demande que les parents signent une attestation de lecture, de compréhension et de respect du Code de vie à la rentrée 2022-23.
Rencontre SDG – Parents à la rentrée 2022-23			Lors de la séance du 1er juin, le CÉ demande à Mme Tourangeau d'organiser des rencontres Éducateurs-Parents à la rentrée 2022-23.
Formation obligatoire			Tous les membres ont confirmé à la présidence avoir complété la formation obligatoire du MEQ.
Demandes de financement reçues au cours de l'année			Le CÉ a approuvé toutes les demandes de financement dans leur entièreté à l'exception de celle d'un professeur d'éducation physique et à la santé qui contenait un tableau blanc. Ses demandes de buts et filets de hockey ont cependant été acceptées.

Résolution sur l'utilisation des armes à feu	8-12-2021	Adoptée à l'unanimité	Pour donner suite à l'événement survenu à l'École Joseph-François-Perreault où un jeune a été tué d'une arme à feu, les parents de cette école ont proposé une résolution destinée à toutes les écoles du CSSDM. Le CÉ de l'ÉSDLL a adopté une résolution qui a été envoyée à des élus fédéraux/provinciaux et la mairesse de Montréal.
Ateliers CREP : Centre de ressources éducatives et pédagogiques	1-06-2022		Le CÉ et la direction jugent pertinent d'offrir les ateliers du CREP aux parents de l'école. L'organisation se rediscutée à la 1 ^{ère} séance du CÉ de 2022-2023.

ANNEXE 2 : Facture de la formation du CÉ (budget de 400\$ / 75\$ assumés par l'ÉSJDLL)



FACTURE 9265

A: **École Saint-Jean-de-la-Lande**
A/S: Nathalie Jarrin
3120 Avenue Laurier
Montréal (Québec) H1Y 1Z6

De : **INSTITUT PACIFIQUE**
2 901, boul. Gouin Est
Montréal (Québec) H2B 1Y3

Date : 07 juin 2022

Formation La Communication Pacifique

- Formation en ligne, plateforme virtuelle Zoom ou autre.

Coût : 475,00 \$

Total : 475,00 \$

Veillez indiquer sur votre chèque le numéro de la facture

PAYABLE SUR RÉCEPTION

Note : Les services dispensés par l'Institut Pacifique au Canada sont exonérés en vertu des règles générales applicables aux organismes de bienfaisance (107397838RT001) tant au niveau de la TPS/TVH et TVQ.

2901, boul. Gouin Est,
Montréal (Québec) H2B 1Y3
T (514) 598-1922
F (514) 598-1969
www.institutpacifique.com

